

MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE

BTS

SERVICES INFORMATIQUES
AUX ORGANISATIONS

OPTION B

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Guy Chauvet - 86200 LOUDUN -
Contact : Mariannick CHASSIER -
Animatrice pédagogique
Tel : 05 49 98 17 51 / 06 84 70 05 26

LE MÉTIER

Ce diplôme forme des techniciens supérieurs capables d'analyser, produire et maintenir des applications web et compilées. Leur mission consiste alors à automatiser et rationaliser les activités administratives de l'entreprise.

Ce technicien supérieur dialogue en permanence avec les informaticiens de l'entreprise et les clients, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise (prestataires de services). Par ailleurs, il exerce des fonctions d'interface entre les utilisateurs, le service informatique central, les gestionnaires et les décideurs.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maintenance des applications.
- Analyser des situations à informatiser.
- Programmer des applications.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Analyste d'applications.
- Analyste programmeur.
- Développeur d'applications.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : plusieurs périodes de 1 à 3 semaines au lycée, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1365h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle.
- Écoles supérieures d'informatique.
- Diplôme spécialisé.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 8467€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2021-2022

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

